

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DECEMBRE 2012

*Edité : le 31 décembre 2012*

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : [accueil@loire-semene](mailto:accueil@loire-semene).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

DECEMBRE 2012

## I. DELIBERATIONS :

**Délibération n° 1 du 11/12/2012** : Finances : Budget Général : Décision modificative n° 4,

**Délibération n° 2 du 11/12/2012** : Finances : Travaux en régie,

**Délibération n° 3 du 11/12/2012** : Administration Générale : Consultation téléphonique : Groupement de commande avec le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières – lancement de la consultation et autorisation donnée au Président de signer les marchés,

**Délibération n° 4 du 11/12/2012** : Accueils de loisirs : Tarification,

**Délibération n° 5 du 11/12/2012** : Espaces Jeunes Communautaires : Tarification,

**Délibération n° 6 du 11/12/2012** : Espaces Jeunes Communautaire : Tarification des camps,

**Délibération n° 7 du 11/12/2012** : Centre Socio-Culturel : Convention de groupement de commandes avec la commune de La Séauve sur Semène,

**Délibération n° 8 du 11/12/2012** : Lecture Publique : Prestations de service : Mme Linda LECLERC,

**Délibération n° 9 du 11/12/2012** : Lecture Publique : Prestations de service : Mme Odile DE MOURRA,

**Délibération n° 10 du 11/12/2012** : DOJO : APD-DCE – Autorisation donnée au Président de lancer la consultation – Convention de mandat avec la commune de Pont Salomon,

**Délibération n° 11 du 11/12/2012** : Réhabilitation d'un bâtiment industriel à Saint Just Malmont : APD DCE – Autorisation donnée au Président de lancer la consultation et de signer les marchés,

**Délibération n° 12 du 11/12/2012** : Centre Aquatique l'Ozen : Demande d'autorisation de bénéficier du tarif public « Marches du Velay » et « Rochebaron à Chalencon »,

**PV n° 1 du 11/12/12** : Débat d'orientations budgétaires 2013.

## II. DECISIONS DU PRESIDENT :

**Décision n° 2012-156** du 3 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association « Poudre d'Esperluette » pour l'organisation d'une séance « contes » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

**Décision n° 2012-157** du 3 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association « KONS'L DIZ » pour l'organisation de séances « contes » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

**Décision n° 2012-158** du 5 décembre 2012 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance avec l'entreprise Reyvisol Reymondon pour le marché de travaux « Construction d'une médiathèque à Aurec sur Loire »,

**Décision n° 2012-159** du 6 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association « KONS'L DIZ » pour l'organisation d'un spectacle de Noël en faveur des tout-petits et des professionnels de la crèche Les Matrus,

**Décision n° 2012-160** du 12 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association « Théâtre Les Mains Animées » pour l'organisation d'un conte en

faveur des enfants de 3 à 11 ans et des animateurs de l'accueil de loisirs Pierre Royon à Saint Just Malmont,

**Décision n° 2012-161** du 13 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec JEU DEVANT pour l'organisation d'une animation jeu en faveur des enfants de 3 à 11 ans de l'accueil de loisirs Les Galarès à Saint Didier en Velay,

**Décision n° 2012-162** du 14 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association « Le Petit Théâtre » pour l'organisation d'un spectacle « Venus au Pays de Miro » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

**Décision n° 2012-163** du 17 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de formation BAFA Approfondissement avec l'UFCV,

**Décision n° 2012-164** du 17 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de formation BAFA Approfondissement avec l'UFCV,

**Décision n° 2012-165** du 19 décembre 2012 concernant la signature d'un contrat de maintenance avec les ETS BESSON pour la maintenance de la chaudière gaz de la crèche Les Matrus située à Saint Didier en Velay,

**Décision n° 2012-166** du 20 décembre 2012 concernant la signature d'un contrat de suivi du logiciel MALICE avec la société AMICIEL pour les accueils de Loisirs de St-Just-Malmont, St-Didier en Velay et Aurec sur Loire, les accueils périscolaires de La Séauve sur Semène, St-Ferréol d'Auroure et St-Victor Malescours et Les crèches de St-Didier en Velay et St-Ferréol d'Auroure, pour un montant annuel de 62,66 € HT pour le logiciel par régie et 100 € HT par équipement de badgeage,

### *III. DECISIONS DU BUREAU :*

**Décision n° 1** du bureau du 4 décembre 2012 concernant la signature d'un avenant n° 1 à la convention de fourniture de photocopies à passer avec l'Association GALA d'Aurec sur Loire,

**Décision n° 2** du bureau du 4 décembre 2012 concernant la signature d'un avenant n° 1 à la convention de fourniture de photocopies à passer avec l'Association Ensemble Vocal d'Aurec sur Loire,

**Décision n° 1** du bureau du 11 décembre 2012 concernant la signature d'une convention relative à la répartition des locaux de l'ensemble MJC-Gymnase d'Aurec sur Loire,

**Décision n° 1** du bureau du 18 décembre 2012 concernant la signature d'un avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de Monsieur Gabriel GOUDARD avec la commune d'Aurec sur Loire,

**Décision n° 2** du bureau du 18 décembre 2012 concernant la signature du marché pour la fourniture et la mise en place d'un logiciel de gestion pour le réseau des bibliothèques communautaires avec la Société Orphée C3RB,

**Décision n° 3** du bureau du 18 décembre 2012 concernant la signature d'une convention de mise à disposition de Mademoiselle Audrey DUFAURE DE CITRES avec l'association « Les Paysans du Coin ».

### *IV. ARRETES :*

**Arrêté n° 12/165** du 20 décembre 2012 concernant la nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant pour la régie de recettes et d'avances de l'EJC.